

[1902 - 168]

3-310

Montréal, 9 oct. 1902.

Monsieur le Ministre des Travaux publics,

Ottawa.

Vous avez publié au cours de l'hiver dernier une superbe carte indiquant les différentes voies de transport entre l'Amérique du nord et l'Europe. J'aimerais beaucoup à en avoir un exemplaire. Se trouve-t-elle dans votre dernier rapport annuel? Dans ce cas, vous pourriez peut-être m'^{faire} envoyer un exemplaire du rapport?... Je m'efforce de me renseigner le mieux possible sur les questions politiques et économiques canadiennes; pardonnez moi de m'adresser directement à vous et veuillez me croire

votre tout dévoué (s) Olivier Asselin



Montréal, 13 oct. 1902.

Mademoiselle Robertine Barry,

journaliste,

Montréal.

Chère demoiselle Barry,

Je causais l'autre jour de Mlle Durieu avec M. Carufel, de la Société de Colonisation. Il m'assure qu'elle a reçu son avis de congé au cours du voyage qu'elle fit au lac Saint-Jean l'été dernier en compagnie de M. Tarte, et non pas à son retour en France. Il aurait même assisté à la scène qui suivit la réception de l'avis. Ces renseignements, vous le voyez, diffèrent de ceux qu'on avous a donnés à Québec. J'en suis heureux pour M. Guin.

Je me tiens toujours à votre disposition pour quand vous voudrez vous faire payer l'abonnement de six mois du ministère de la Colonisation. J'avais fait le projet de servir dans votre journal une soupe au nommè Rodolphe Girard, auteur de MOSAÏQUE, mais je n'en ai pas encore eu le temps, et je crains bien qu'il ne soit maintenant trop tard.

Je demeure

Votre tout dévoué serviteur,

(S.) O. Asselin -

[1902-167]

3-312

AUGUSTE LEMIEUX, LL.B.

BARRISTER and SOLICITOR

FOR ONTARIO AND QUEBEC.

589 SUSSEX STR.

(CORNER RIDEAU)

Supreme and Exchequer Court and
Departmental Agent.

Ottawa, ce 13 Octobre, 1902. 190.....

M.O. Asselin.

Sec. privé de l'Hen. L. Guin.

Montréal. P.Q.

Mon cher Asselin.

Savez-vous si le chèque du citoyen Forget a été transmis à destination? Vous trouverez peut-être étrange que je vous écrive si souvent, à ce sujet, mais, voyez-vous, je n'ai ^{aucune} confiance en Forget qui est une vieille canaille ~~ancien~~. Il pourrait très-facilement s'approprier tout le chèque, à son bénéfice sans faire remise de la proportion qui me revient, c'est-à-dire \$ 3.00. C'est pourquoi, je prends mes précautions. Si petit, si minime que soit le montant, je n'aimerais ^{pas} à m'en voir privé, pour les beaux yeux de Forget.

Croyez moi bien, comme toujours,

mon cher Asselin,

Votre bien dévoué,

Auguste Lemieux

14 oct. 1902.

M. OSCAR ASCELIN,

Cultivateur à Sainte-Flavie, comté de Rimouski.

Mon cher Oscar,

Je t'envoie aujourd'hui par express un certain nombre d'exemplaires du Refuge, destinés à quelques-uns des bons libéraux de Sainte-Flavie et à ceux des conservateurs dont je ne rappelle les noms et qui semblent respectables. Tu serais bien aimable de voir à ce qu'ils parviennent à destination, en expliquant aux destinataires que je me tiens toujours à leur service pour toute demande raisonnable qu'ils pourraient faire au gouvernement, et particulièrement au ministère de la Colonisation et des Travaux publics. Je n'ai pas grande influence, mais le peu que je possède leur est tout acquis.

Ton frère dévoué,

OLIVAR.

14214 oct. 1902.

M. LOUIS DEMEULLES,

Saint-Joseph de LePage, P.Q.

Cher monsieur Demeulles,

Ayant en ma in un certain nombre d'exemplaires du Potager, excellent petit manuel que vient de faire publier le ministère de l'Agriculture, je n'ai cru pouvoir en faire un meilleur usage que de les adresser aux vieux amis et connaissances de mon père, et je vous ai mis du nombre. J'espère que vous me pardonnerez cette liberté, qui me permet de renouveler connaissance avec un brave homme et un brave libéral. Je vous envoie aussi un exemplaire pour M. Jérôme Gagnon; si je me rappelle bien, il était en bons termes avec papa; s'il y a à Saint-Joseph d'autres personnes qui aimeraient à avoir ce manuel, dites le moi, et, sur votre recommandation, je leur en enverrai, si le député du comté, M. Caron, n'y a déjà vu.

Je vous prie de me croire

Votre tout dévoué,

(S.) O'Sullivan -

Secrétaire du ministre de la Colonisation et
des Travaux publics.

P.S. - Si jamais je puis vous être utile au ministère de la Colonisation et des Travaux publics, je vous prie de m'en faire part.

14 oct. 1902.

M. l'abbé Elzéar Dufour,

curé de Saint-Damase P.Q.

Cher monsieur Dufour,

Etant presque un de vos anciens élèves, je prends la liberté de vous adresser un exemplaire d'un excellent petit manuel de culture potagère, qui vient de paraître au ministère de l'Agriculture. Si quelqu'un de vos paroissiens exprimait le ~~pas~~ désir d'en avoir un semblable, je me ferai un plaisir de ~~lui-en~~ le lui faire parvenir gratis. Je n'oublie pas que je suis natif du comté de Matane, et que mon père y comptait de nombreux amis. Je puis aussi vous assurer confidentiellement que je serai toujours très heureux d'être utile à vos paroissiens auprès du ministre de la Colonisation mon patron, chaque fois que la chose me sera possible, en secondant les efforts de votre député, M. Denat Caron. Je connais encore assez mal celui-ci, mais il me semble animé des meilleures intentions.

Je vous prie de me croire

Votre sincèrement dévoué,

(S.) Obsselin

Montréal, 14 octobre 1902

Cher Monsieur Dutilleul,

M. Campet est sans doute un bien aimable homme, mais dans l'affaire Durieu, il n'a pas donné l'opinion mesurée de son savoir. Mlle Durieu, qui sera une très bonne femme de son côté, savait si peu de nouvelles de son cousin qu'elle parlait, en toute bonne foi, de sa santé en mentionnant son traitement des années en France. C'est Sir Wilfrid Laurier, et plus en même temps, qu'elle avait cru pour être son médecin. Dans l'information que je vous en donne, je n'ai en vue le très grand but de coopération de la Société de Colonisation avec le ministère de la Colon. Votre ministre, je suis convaincu de la loyauté, n'a rien en à démêler avec cette sale affaire.

Serez votre sœur, je vous

en proie. La température a été assez fraîche
pour la circonstance tout temps sans cesse. Le
désert vain que l'on tombe une œuvre aussi
maladroite que "Droquoise" et contre laquelle
peu importe. Et en le voyage moral de l'élève.
"Dire vrai", écrit d'ailleurs. Ainsi j'attends
votre critique.

J'ai un peu de doute de réclamer
un dollar au Ministère de la Colonisation,
cela me semble si mesquin. Mais je vous
demande de votre bonne obligeance que
je serais encore en demandant aut d'être
primé, un d'avis en face d'avenir,
de la prochaine réunion du Conseil
des Ministres à Montréal.

Avec mes respectueux saluts,
à l'expression de mes meilleurs sentiments.

J. Barry
(Francis)

Personnelle

Montréal, 16 oct. 1902.

M. CHARLES MARCIL, député,

OYATA.

Mon cher Marcil,

J'ai reçu hier à Québec, par hasard, la visite d'un
vieux et fidèle ami de mon père, M. Michel Lagacé, brave colon
de Saint-Jérôme de Ristigouche, que vous connaissez trop bien,
j'en suis sûr, pour que je vous fasse son éloge. M. Lagacé étant
venu au ministère de la Colonisation pour y exposer les besoins
de son canton, je lui ai demandé pourquoi il ne s'adressait pas
d'abord à son député M. Clapperton, et là-dessus il m'a appris
un état de choses qui m'a fort chagriné; car je le sais trop loy-
al pour avoir jamais trahi son parti, et l'animosité que lui mon-
tre M. Clapperton doit être le fruit de quelque infâme calomnie.
Il n'a pas voulu parler de ce différend à M. Couin; tout ce qu'il
voulait, m'a-t-il dit, c'était de gagner le ministre à la cause du
canton Ristigouche, ^{où il a tous ses intérêts} ~~car M. Clapperton semble négliger~~. Dites moi
donc, confidentiellement, ce que vous savez de cette affaire, s'il
est vrai que le père Lagacé a travaillé sournoisement contre M.
Clapperton et s'il n'est pas plutôt, comme je le crois, la victi-
me des intrigues de certains chiens caillés, comme il appelle

pittoresquement les faux libéraux. Je serais heureux de rendre
contribuer à faire obtenir justice à un homme qui me paraît in-
justement traité. Je suis sûr que si M. Clapperton connaissait
comme je le connais M. Legacé, il n'aurait pour lui que la plus
profonde estime.

Veuillez, je vous prie, me croire

Votre ami,

G) Othon Asselin

[1902-173]

3-318



House of Commons

Ottawa, 19 Oct 1902

Mon cher Asselin,

Je regrette de ne
pouvoir te renseigner sur
les relations sur M. M.
Lapier & Clapperton. J'ai
tâché d'aider a M. L.
Mais j'ai été informé
que les affaires locales
tiennent du ressort de
M. C. Mercier

Bien à toi

Charles Mercier

Montréal, 20 oct. 1902.

M. AMBROISE LAGACE,

Agent des Terres de la Couronne à Saint-André de Métapédia.

Cher monsieur Lagacé,

Votre père vous dira que ma ma mère désire prendre un lot de terre dans votre région. Vous seriez bien aimable de me dire si vous pourriez vendre deux ou trois lots contigus, à deux personnes différentes, dans une localité avantageuse. J'ai un de mes frères qui habite les Eboulements, dans le comté de Charlevoix, et qui serait heureux, je crois, d'aller s'établir par chez vous.

Vous pourriez peut-être spécifier, dans votre réponse, comment les lots sont boisés.

Dites à M. Lagacé que je m'occupe activement de son affaire, et que je serai bien malheureux s'il n'obtient pas justice.

Je vous prie d'agréer d'avance mes remerciements pour vos bons offices et de me croire

Votre tout dévoué

(S.) O. Gouin

Secrétaire de l'honorable M. Gouin,

1592 rue Notre-Dame,

Montréal.

Montréal, 20 oct. 1902.

M. JOSEPH ASCELIN,

Cultivateur aux Eboulements.

Mon cher Joseph,

Depuis quelque mois, j'ai souvent pensé à toi. J'ai cherché à travers la province l'endroit qui te conviendrait le mieux pour t'y fixer avec ta famille-- car je suis bien convaincu que ta terre actuelle est trop petite pour répondre à tous vos besoins. D'abord, j'ai pensé au lac des Commissaires, colonie nouvelle située le long du chemin de fer du lac Saint-Jean, à cent cinquante milles de Québec; mais j'ai réfléchi que cette localité, bien que rapprochée du chemin de fer, était et resterait toujours trop loin des grands marchés pour y écouler économiquement ses produits. J'ai pensé ensuite au lac Saint-Jean. Informations prises aux meilleures sources, j'ai constaté que les bonnes terres de cette région, à proximité des voies de communication, étaient prises depuis longtemps, et que les fameuses terres de la Périgonka et de la Mistassini, dont on parle tant, étaient en grande partie composées de sable jaune, relativement pauvre. Nous devions visiter ensemble la vallée de la Métapédias, mais M. Gouin ayant remis son voyage dans la même région à l'an prochain, notre projet se trouve à l'eau. Heureusement, j'ai rencontré ces jours derniers à Québec un homme qui peut nous rendre de ce côté d'immenses services, et qui, j'en suis sûr, le fera sans qu'il nous en coûte un seul sou. Je veux parler de M. MICHEL LAGACE père

qui fut le premier colon sérieux de la vallée de la Métapédiac et qui habite maintenant avec ses neuf garçons adultes à Saint-André de Ristigouche, où ils ont défriché neuf lots. Ce M. Lagacé est un vieil ami de notre ^{deuxième} père, ~~qui~~ nous a toujours regardé comme des parents, et il en avait les larmes aux yeux de se retrouver l'autre jour à Québec, où il était venu demander à M. Gouin le redressement de certains griefs. Il me dit que tout près de chez eux, à onze milles au plus de l'Intercolonial, il y a encore un grand nombre de lots à vendre, et de la meilleure terre. C'est son fils Ambroise Lagacé qui voit à la vente en l'absence d'un agent régulier du ministère des Terres de la Couronne. Maman, à titre de père de douze enfants vivants, et toi-même, ~~vous~~ pourriez vous établir à quelques arpents seulement du chemin de Saint-André de Ristigouche, qui doit relier le chemin Nempt à Saint-Alexis de Métapédiac, quand il sera terminé, de dont je m'occupe activement avec le père Lagacé. Celui-ci me dit qu'il ferait en sorte que ~~tu aies~~ ^{vous ayez} les plus beaux lots disponibles. Nous pourrions faire des arrangements pour que tu cultives un lot de maman, soit à titre de locataire (et je t'assure que la rente ne serait pas forte), soit à titre purement gratuit. Nous ~~te~~ paierions ~~de~~ le défrichement. Je sais ce dont je parle, et je ~~te~~ ^{cris} ~~te~~ assure qu'il serait difficile de te placer plus avantageusement dans toute la province. J'écris aujourd'hui à M. Ambroise Lagacé pour en obtenir de nouveaux renseignements, je te communiquerai réponse. Je t'enverrai ces jours-ci des cartes de la région, indiquant l'endroit où tu irais t'établir.

Bien à toi,

(S) Fivier

1592 rue N. D.

P.S. - M. Lagacé, avant de fix. vallée Met., avait
toute fort. au N. - O.

EXECUTIVE COUNCIL
QUEBEC.

Montréal, 20 oct. 1902.

M. LAVOIE,

Reveveur de l'Enregistrement à Percé.

Cher monsieur,

A la demande ^{de} ma femme, je vous inclus une piastre en ^{et cinquante} paiement de l'enregistrement de mon acte de mariage. Je vous remercie de votre offre d'enregistrement gratuit, et vous prie de me croire

Votre tout dévoué,

(S.) O. Lavoie

Montréal, 30 oct. 1902.

M. ADJUTOR RIVARD,

Secrétaire de la Société du Parler français au Canada.

Cher monsieur Rivard,

Je n'ai pas renoncé à répondre à M. Prince. Je n'en ai pas eu le temps, voilà tout.

Je vous inclus une piastre, qui complètera ma souscription à titre de membre actif. J'avais cru d'abord n'être qu'adhérent.

Veuillez me croire

Votre bien dévoué,

(S.) J. A.

[1902-178]

3-553

L. J. FORGET & CO.

1713 & 1715 NOTRE DAME STREET,

L. J. FORGET.

R. FORGET.

Members Montreal Stock Exchange.

Montreal, Oct. 21, 1902.

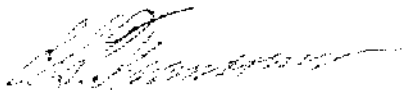
Monsieur Olivar Asselin,

Q U E B E C,

Monsieur:--

Votre lettre, à l'adresse de Mr. Rodolphe Forget est reçue; Mr. R. Forget est absent en voyage de huit jours, à St. Irénée. Votre lettre lui sera soumise à son retour,

Bien à vous,



Sc. Part.

Montréal, 22 oct. 1902.

M. CHARLES MARCEL, député.

OTTAWA.

Mon cher Marcel,

C'est à titre purement personnel et non pas comme
secrétaire de L. Guin que je vous ai écrit. Mon intention n'é-
tait pas de vous prendre pour arbitre entre M. Lagacé et M. Clay-
perton. Je sais combien sont délicates les relations entre mi-
nistres et députés, et de quel œil M. Clapperton verrait une
telle démarche auprès de vous. Tout ce que je vous demande, c'est
de me dire, confidentiellement, si j'ai tort de croire que mon
vieil ami M. Lagacé est trop loyal pour avoir ^{jamais} intrigué contre
personne, surtout contre un candidat libéral. Est-il, oui ou non,
votre ami? Et si oui, n'est-ce pas précisément à cause de son atta-
chement aux principes libéraux, de sa droiture et de sa loyauté
en toute chose? Vous seriez bien aimable de me répondre sur ce point.

Je vous prie de croire,
mon cher Marcel,

(S) J. J. J. J.

Ottawa 24 Oct 02

Mon cher ami

Pour te dire franchement je
 ne suis pas du tout guelle, sont les
 relations existantes entre M. M.
 Lapace et Clafferton. Tu sais que
 la lettre Lapace-Clafferton a
 mêlé les choses dans Amasentue
 au local. Je ne sais pas
 qui M. Lapace a supporté dans
 cette lettre. Je sais qu'il a été
 un de mes meilleurs partenaires.

Bonne nuit

W. O. Arselin
 Québec

Charles Marcel



[1902 - 181]

DÉPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS

Québec, Montréal, 28 oct. 1902. 189

M. JOS. ASSELIN,

Cultivateur aux Eboulements, P.Q.

Mon cher Joseph,

Après t'avoir écrit, l'autre jour, j'ai demandé à M. Ambroise Lagacé, agent du ministère des Terres de la Couronne à Saint-André de Ristigouche, des informations sur les meilleurs lots à prendre dans cette région. J'en reçois la réponse suivante:

"Madame Asselin peut faire application pour son lot de famille. Elle a droit à cent acres du lot no 22, rang 2 de la rivière Matapédia. Ce lot est dans les environs de cent acres.

"VOUS ET VOTRE FRÈRE, vous avez le droit d'acheter du département. Vous pouvez acheter le lot no 21, rang 2, rivière Matapédia. Ce lot est à peu près de deux cents acres de terre. C'est un front lot, qui avoisinerait celui de Madame Asselin. Aussi le no 23 du même rang si vous le désirez.

"Suivant moi, les lots que je vous indique sont des beaux et bons lots et des plus avantageux. Pour la communication, vous trouverez à quatre mille de la station du chemin de fer et à deux milles et demi de l'église, et même, quand les chemins seront terminés, vous pourrez être plus rapprochés de la station.

"Et si vous avez d'autres amis, vous pouvez acheter les lots suivants, 24, 25 et 26 du même rang. Ces lots sont vacants et sont tous de bons lots. La majeure partie du bois sur ces lots est du bois franc: érable et merisier. Si ces lots ne sont pas encore vendus, c'est parce que les colons ne les connaissent pas, et que

je ne les ai pas portés à la connaissance du public. J'ai toujours conservé cette partie pour de bons amis. A présent, je trouve que c'est le temps de les déclarer. Vous pouvez avoir tous les renseignements au département des Terres, à Québec, et acheter à Québec. Ainsi, ils vous diront exactement combien d'acres il y a dans chaque lot. Vous pourrez faire votre demande comme suit: les lots 21, 22 et 23 du rang 2 de la rivière Métapédia^{canton}, ~~est~~ Ristigouche.

"Je suis toujours disposé à vous rendre de mes services quand vous le jugerez à propos."

Mon cher Joseph, il me semble que c'est là une très bonne réponse, et que si tu songes à te fixer sur des terres nouvelles, tu trouveras difficilement une meilleure occasion. Combien as-tu d'enfants maintenant? Si tu approches de la douzaine, tu pourrais faire comme maman et te prendre un lot à ce titre, ce qui te laisserait tout ton argent pour t'installer et défrayer les dépenses de la première année. Maman pourrait te passer son lot à des conditions avantageuses, de sorte que tu n'aurais que peu de terre à acheter du gouvernement. Les Lagacé sont d'honnêtes gens, des cœurs généreux, qui t'aideraient à t'installer, j'en suis sûr. Ils ont toujours été fortement attachés à papa, et nous portent encore beaucoup d'intérêt. Dis moi donc, par le retour du courrier, ce que tu te proposes de faire, et si tu pourrais descendre à Ristigouche dès cet automne. L'automne s'annonce long. Si tu descendais ^{tout de suite,} ~~avant l'hiver,~~ tu aurais peut-être le temps, avec un de tes garçons, de te loger avant l'hiver. Dis moi ce que tu en penses. Il y a déjà 80 familles à Saint-André de Ristigouche.

[1902-182]

3-328

Perçé 28 oct. 1902

M. Olivier Asselin)
) Montréal

Cher monsieur,

Je reçois votre
lettre du 20 courant
avec \$1.50 plus quel-
ques ~~généralités~~ de votre
contrat de mariage.

Votre bien dévoué

J. J. Asselin

A. RIBOUT,
 Dominion Immigration and
 Colonization Agent,
 MATTAWA, ONT.

Mattawa le 30 Octobre 1902

Monsieur O. Asselin
 Secrétaire De L'Honorable Monsieur Lomer Gouin
 Montréal

Cher Monsieur Asselin
 J'ai reçu votre lettre d'hier mais je n'ai pas reçu les
 Débats je ne peux donc pas vous en dire au sujet
 De ce qu'ils disent sur le personnage en question
 Je crois que vous connaissez un peu mon opinion
 La Dessus, mais je vous promets qu' aussitôt que j'aurai
 vu le journal je vous dirai ce que j'en pense
 Au sujet De M^r le C^{te} Desjardins, je pense qu'il ne le
 poursuivra pas; j'ai eu occasion De voir le Dit personnage
 Dans le courant De septembre et il soit ce que je pense
 De son action

Veuillez cher Monsieur agréer mes sincères salutations
 et me croire votre bien Devoué

A. Ribout

A. RIBOUT,
 Dominion Immigration and
 Colonization Agent,
 MATTAWA, ONT.

Mattawa le 31 Octobre 1902

Monsieur O. Asselin

Secrétaire de l'Honorable M^r Lomer Gouin

Ministre de la Colonisation

Montreal

Mon cher Monsieur Asselin
 J'ai vu ce matin le M^o. De Débats omme; dans mon opinion
 je ne crois pas l'article exagéré, il est plutôt au-dessus de
 ce qui est vrai, vous connaissez de reste mon opinion sur le
 personnage en question et telle elle était au mois de juillet
 elle l'est encore aujourd'hui avec un peu plus de certitude
 Je serai jeudi prochain à Montréal et je me ferai un
 devoir d'aller vous serrer la main; nous causerons....
 Veuillez agréer cher Monsieur l'assurance de mes meilleurs
 sentiments

Votre tout Dévoué

A. Ribout

Walter M. Brown

Montreal, Nov. 11, 1902.

Mr. J. B. Patterson,

Grand Master of the A. O. U. W.,

Montreal.

Dear Sir,

I have been consulted by Miss [redacted] who has transferred
from [redacted] to [redacted] with the secretary of the [redacted] Lodge,
[redacted], concerning the [redacted] of [redacted] consent.
I understand that [redacted] is a [redacted] beneficiary whenever I
please, without asking for [redacted] consent. To be sure, it is
the [redacted] of [redacted] part to give a [redacted] right to a [redacted]
benefit which she can hold. Would you kindly give me your advice
in the matter of application for the transfer has been before
Brother [redacted] for several weeks, and he has consistently refused
to grant it. His course seems to be wholly unjustified.

I have the honor to be,

Sir,

Yours truly,

(S) J. O. [redacted]

[1902 - 187]

3-332

BUREAU DE LOI,

J. E. BROCHU.

WOONSOCKET, R. I.

1er Novembre 1902.

CHER MONSIEUR :—

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai ouvert mon bureau de loi au numéro 92 de la rue Main, chambres 5 et 6, en face de la voie de raccordement des tramways électriques.

Je ferai une pratique toute spéciale de la loi se rapportant au transfer de propriété et la rédaction de testaments.

Je ne ferai pas de collection à pourcentage.

Espérant que vous voudrez bien m'accorder votre bienveillant patronage, je me soustris,

Votre tout dévoué,

J. E. BROCHU,

Téléphone.

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

J. E. Brochu,

Avocat,

Notaire Public.

Chambres 5 & 6, 22 rue Main. Wanssickel, R.I.

TELEPHONE.

Montréal, 4 nov. 1932.

M. l'abbé Raoul Caselin,

Vicaire de Cacouna, P.Q.

Mon cher Raoul,

Antoinette, qui est passée ici il y a quelques heures en route pour le Kanas, nous a dit qu'elle t'avait vu à deux ou trois reprises à la Rivière-du-Loup, et que tes affaires n'allaient pas mal, en tenant compte des circonstances. Nous en sommes heureux car tu as eu assez de misère à Rimouski pour goûter maintenant peu de repos. Ne te fatigue pas à étudier inutilement. Prends plutôt de l'exercice physique, c'est ce qui te manque. Je voudrais bien être à ta place par le temps qui court. Je prends à peine le temps de manger, ma digestion va mal, je suis parfois obligé de me trainer au bureau. Depuis quelques jours, je suis un régime et prends du mieux, mais le rétablissement complet ne fera un peu attendre. Quant au reste, les affaires vont très bien. Entre nous, je puis être rédacteur en chef de La Patrie la semaine prochaine; je n'ai pour cela qu'à dire un mot. Louis-Joseph Tarte m'a offert cette position hier soir après en avoir conféré avec son père, après aussi m'avoir demandé de prendre la direction de l'information du même journal ou de m'en aller à la rédaction du Québec Mercury. La direction de l'information est une besogne de chien, et je n'en veux pas. La rédaction du Mercury sera une tâche ingrate pour un Canadien-français, même dangereuse. La rédaction de La Patrie sous l'œil de Tarte (le père, cela va sans dire) n'irait pas, si je savais seulement que Tarte va prendre à la prochaine session une attitude nettement canadienne, au lieu de faire la cour aux provinces.

J'ai souvent des nouvelles de Mary. Elle semble satisfaite de son état. Elle aime bien son mari, qui ne lui refuse rien. Leurs affaires sont bonnes et s'améliorent encore de jour en jour. Ils ont récolté cet automne une grande quantité de légumes, qu'ils vendent au village à des prix très élevés. M. Linozi a fait avec une compagnie de pulpe un contrat qui lui assure de l'ouvrage et de beaux profits pour cet hiver. En somme, je crois que nous avons raison de nous réjouir du mariage de cette bonne sœur.

Tout semble bien aller à la maison depuis quelque temps. Tan — orbe et Auguste travaillent toujours, ainsi que le beau-père. Sophie a travaillé jusqu'à ces jours derniers dans un atelier de modes; elle reste maintenant avec maman. Maman est en bonne santé. Marguerite se plaît au couvent et apprend bien. Ses maîtresses en sont bien satisfaites.

Ton frère ,

(S.) Oliver

[1902-189]

3-334

20 rue St. Louis, Montréal, 1902.

Monsieur le Secrétaire
du Parlement
Ottawa, Québec.

Cher Monsieur le Secrétaire

Voilà quelques
jours, j'ai vu la lettre que vous m'avez
écrite et j'ai été très touché par
le contenu et par le caractère de
votre lettre. Je vous en remercie
très sincèrement.

Je me suis amusé à traduire les
vers qui sont de fait, par la poésie,
une traduction de la langue, et je ne salue
plus votre bon caractère. Je suis sûr
qu'il est un des meilleurs. Je suis sûr
qu'il est un des meilleurs. Je suis sûr

un grand nombre de personnes
ont été admises au même lieu
et d'autres de la même manière
à la suite de quoi

Le 10 Mars 1862
Le Secrétaire
J. B. L. L.



Parlement

House of Commons

Saint-Basile Man.
Ottawa, ce 8 de Mars 1902

Mon cher Monsieur Perelin

Je vous prie bien m'excusant de répondre à votre lettre du 16 Septembre dernier, car, mon sort d'explication est incertain. Votre lettre est arrivée durant mon absence, à quatre cents lieues plus à l'écart qu'ici, et ce n'est qu'à mon retour que je l'ai trouvée avec une liasse considérable d'autres lettres, or, mon secrétaire ayant tout à faire, il lui a été impossible de mettre la main à la plume avant aujourd'hui pour vous répondre.

Si les règlements établis depuis un couple d'années, au comité des débats, sont observés à la lettre, la nomination pour remplacer M. Beaulieu se fera au ministère après l'examen de rigueur exigé des candidats.

Cette année, j'ai l'intention de proposer que chaque candidat soit appelé à faire deux discours: un en français et



House of Commons

anglais et l'autre de l'anglais en français. 190
Un me dit qu'il n'y a actuellement au
bureau des Traducteurs qu'un seul qui puisse
faire du bon anglais - même avec le
mauvais français qui se débite en Cham-
bre.

J'espère avoir le plaisir de
vous voir au commencement de la
prochaine session, et nous pourrions
causer de nos chances de succès à
obtenir la nomination. N'oubliez pas
une chose: la majorité des membres du
Comité est libérale et qu'il me faut
falloir compter avec M. Champagne et
Monette pour arriver.

Votre bien dévoué

Paul Rivest

Monsieur

Clément Asselin

Montréal

Qué.



Montréal, 10 nov. 1902.

M. JOS. ASSELIN,

Cultivateur aux Éboulements, P.Q.

Mon cher Joseph,

Je te renvoie ta lettre de ces jours derniers, avec la réponse de M. Ambroise Isacé. Cette réponse couvre, je crois, tous les points touchés dans la lettre. Je crois qu'elle te donnera satisfaction. Si tu aimes à visiter la région, je tâcherai de te faire obtenir des conditions de voyage absolument avantageuses.

J'ai vu la semaine dernière à Québec M. René Dupont, qui me dit que tu peux acheter à des conditions avantageuses, dans le canton de Normandin, au lac Saint-Jean, des terres déjà couvertes. Dupont me dit aussi que si tu aimes à visiter la région, il te donnera un billet gratis. Tu n'aurais alors à payer que ton passage des Éboulements à Québec et vice versa, plus ta pension, c'est-à-dire cinq ou six piastres en tout.

Dis-moi donc tout de suite ce que tu penses faire.

Ton frère affectionné,

Archives de la Ville de Montréal
OLIVIER ASSELIN.

[1902-192]

3. 337

Bogues, Graham Co. Kansas Nov 11/1902
& Mrs et Mlle H. C. Desclaux
Montreal

Bien chers frère et sœur

Je viens
donc m'entretenir quelques ins-
tants avec vous; je vais vous dire
que j'ai fait une assez bonne
montre. Le bébé a été malade
un peu en montant et quel-
ques jours après son arrivée il
me fais que prendre un peu de
mieux. Les deux ~~jeunes~~ ^{enfants} vont
à la classe et ils s'ont bien
encouragés. Enfin toute la
famille est assez ~~bonne~~ ^{heureuse} et
je qu'il en soye ~~de même~~ ^{de même}

Je vous assure que moi j'en
n'ai pas été malade mais que mon
voyage m'a occasionné beaucoup
de fatigue. J'ai de l'aide dans
ma maison depuis que je suis
arrivé Johnny veut par que
je me mette à faire mon ou-
vrage seul avant une couple
de mois je vous assure que si
je n'ai pas été voir Mary est
que je ne me sentais pas capable
j'étais malade lorsque j'ai pressé
à Montréal en montant tout
ce que j'étais indolgent il me venait
à l'esprit d'avoir hâte d'être chez moi
afin que les enfants deviennent
les mêmes et moi me repose.
Je vous dirais que tu sois ici
puisque l'hiver est de voir l'hiver

comme il est bon garçon Enfin tous
vous pour le mieux sous l'influence
d'une température excellente.
Le blé et le seigle regardé très bien.
L'automne a été très excellent
ça empêche Johnny d'en mettre
aussi grand qu'il pensait. Il
en a ramené 340 arpents et il
est très très beau
Je vous assure que ce pauvre John-
ny n'était nullement fâché que j'ar-
rive car je vous assure que M. L'Épée
et lui se sont beaucoup amusés
Johnny dit qu'il s'amusait à
à compter les jours.
Il a eu une personne qui s'est
avec eux pour s'occuper de tout le
temps. Mais je vous assure que
ça été entièrement bien politement

et pardessus le marché ont fait
main basse sur beaucoup d'effets que
l'on a plus d'emporter de la lingerie
artistique que Johnny ne pouvait
manquer pour un homme c'était
difficile Johnny m'a grondé parce
que j'avais pas été voir Mary mais
lorsque je lui ai eu dit pourquoi
que je n'y avais pas été que c'était
par être trop fatigué ça ils diffèrent
Si vous venez à vous faire photographier
s'il vous plaît de penser à nous
tâchez de le faire sous peu. Rien
de nouveau pour le présent Nancy
les amitiés de Wilfrid et Johnny pour
les deux miennes Je suis pour toi
comme d'habitude qui pense souvent à vous de
votre amour Dame Johnny Bandon

[1902-193]

3. 338

LaSalle, le 12 Nov. 1952

M. O. Asselin,
Montréal.

Très cher frère.

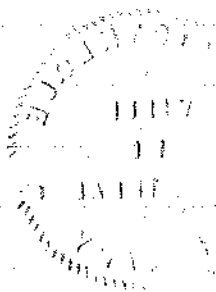
J'accuse réception
de ta lettre du 11 & je te remercie beau-
coup pour ton amical envoi, qui n'est
pas encore arrivé cependant. Ne te gêne
pas de me faire payer le port, car je cou-
rais assez ce que valent les livres pour
savoir que ce n'est pas payé trop
cher. Merci.

Mes amitiés à madame Asselin
& chez nous

Ton frère

Archives de la Ville de Montréal

P.S. Je ne possède presque pas d'ouvrages
Canadiens. C'est te dire que tout ce
que tu m'enderas dans ce genre sera
bienvenu -



62 rue St Louis, Québec
17 novembre /02

Cher M. Asselin,

Votre lettre a connu après
moi, mais pas assez vite. On
est un peu politique de son espèce
à la fin long. J'ai rencontré
mon ami Nouet, mais comme
vous ne paraissiez avoir
changé votre orientation, je ne
lui ai pas parlé de votre
affaire.

Je lui écris à l'instant
à vous - Hector Bernier

[1902-194]

LAW OFFICE.
J. H. BROCHU.
WOONSOCKET, R. I.

3-34
17 novembre, 1902.

M. F. O. Asselin,
Montréal.

Mon cher ami,


Que diable deviens-tu? Je vois que vous êtes encore dans de mauvais draps au "Debats." Envois-moi donc cela. Pourquoi tant en vouloir à ce pauvre Fréchette. Il n'est pas dans votre soleil; ensuite, il a peut-être des cors aux pieds, et ça rend un homme d'humeur impossible.

Tu sais sans doute que notre ami Gaulin vient d'être élu maire de notre ville, grâce à M. Pothier. "Politics make strange bed fellows."

Quand viens-tu ici? Tu vois, je suis définitivement fixé.

Je pars demain pour le Maine, et serai de retour samedi. D'ici à mois tu verras le pays inondé de nos prospectus annonçant notre United States Electro-Pneumatic Corporation. Ou en es-tu de ton côté avec tes capitalistes?

Tres-sincèrement,



J. E. Brochu

[1902 - 195]

3-241

THE GRAND LODGE OF THE



Ancient Order of United Workmen
of Quebec and the Maritime Provinces

OFFICE OF THE GRAND RECORDER — BUREAU DU GRAND SECRETAIRE ARCHIVISTE.

Montreal, Nov 17 th 1902 190

F. Oliver Asselin, Esq.

1592 Notre Dame St.

Dear Sir & Bro.

I have received authority from the Grand Master Workman to change direction of payment of your beneficiary certificate.

Kindly send same through the Recorder of your Lodge with fee 50 cents and I will issue new certificate.

Yours fraternally.



Grand Recorder.

Certificate No 5196 Enclosed.

Stuezy
le séjour en
cette époque - si
énorme - de ce temps-ci
à faire de ce temps-ci
amis qui ont recueilli
tous ces S. U. etc

3-340

1902

Québec 19 novembre

Mon cher ami

Je vous adresse, en même temps que la présente, ma traduction de Matthew Arnold "Études sur les États-Unis" - épellant éreintement des Anglais, en somme, par l'un des plus ^{grands} écrivains anglais du XIX^e siècle - Arnold est mort en 1900 - C'est toujours la même thèse: il faut rester fier de son français et résister de toute manière, à l'assimilation; cette fois, les arguments sont empruntés à un Britisher - Vous remarquerez dans ma courte préface les extraits du Daily News et de la Contemporary Review - attestation que le cœur de cet auteur battait à l'unisson avec celui de son temps et de son pays; que c'était un grand

critique et sociologique etc -

Maintenant, la question, c'est de me débarrasser
du monde beaucoup de la rendre - est le
nom de Rimpert is in the way. Les gens qui
ont lu mes autres ouvrages ou je cite un
grand nombre d'écrivains anglais, qui ont vu
les gros et correspondances ^{de Paris} que j'ai publiées
dans le Star vont faire ces réflexions-ci:
"de tevens n'a eu besoin d'un collaborateur
pour traduire de l'anglais, car il connaît cette
langue suffisamment, sans doute, ayant tenu
plusieurs années au B. U. etc - Ce n'était pas
pour améliorer son style, qu'il s'est adressé
à L. R., par connu comme lettre - donc, c'est
R. qui a traduit la machine et il a demandé
à de M. d'écrire un bon de préface et quelques
notes, afin de rendre la vente plus facile."
Je ne puis pas aller leur expliquer la genèse
de l'histoire: Obliger Carrière à faire une
œuvre de son cru, pour échapper au ridicule
d'avoir, pendant sa vie, tout simplement et pour
tout plaisir, collaboré à une traduction de

l'anglais, lui, homme d'un talent absolument
hors ligne - Je vous ai raconté tout ça, n'est-ce
pas? - Comme vous le voyez dans l'ex-
emplaire que je vous expédie, il est à
que mon nom qui paraît sur la cou-
ture et il faut découper une feuille pour
y voir celui de L. Rimpert - Cela fait que
dans la vitrine d'un libraire, L. R. ne
sera pas un obstacle et qu'on
aura lu l'ouvrage, on sera satisfait, car
les quelques individus à qui j'ai communi-
qué les épreuves, pensent que je les cor-
rigeais, l'ont trouvé très piquant et très propre
à plaisir, surtout, à un bon Comédien ^{français} patriote
- Je vais adresser à la presse, des exem-
plaires à mon ^{non} seul [la moitié de l'édition
est dans ce cas; malheureusement, la plus
grande partie de la dite moitié est en route
pour les B. U. = des souscripteurs]
Maintenant à quels journaux listes dois-je
adresser un volume? à la Patrie, Mad-
leine? à la Presse, Hector Garneau? Et,

au Journal? - Les débats comptent ils
encore pour quelque chose? La Revue
Canadienne va publier la préface et toute
la seconde partie, dans son numéro de décembre

- Et les libraires? - Ces cochons de Granger,
chez qui 138 exemplaires de l'Âme américaine ont
été déposés, il y aura bientôt deux ans et demi,
qui n'en ont encore vendu que 40 et n'ont pas
exposé l'ouvrage dans leurs vitrines, une seule
fois, sont rayés de la liste; restent beaucoup-
moins, La-tienf & Jérôme qui ne doivent pas
songer à "repaillier" Et voilà qu'on me dit beau-
coup de bien de Déon frères, qui ne sont pas
à la fois libraires et papetiers mais seulement
libraires et occupent beaucoup ^{de leur temps} à Malpétion
Le clerc me suggère de leur en donner le dépôt
exclusif, à condition qu'ils puissent le faire
l'envoient même transporter dans les bureaux - Je
leur ferais d'excellentes conditions et si ça
marchait, j'enleverais aux Granger les 138
exemplaires de l'Âme am. et les leur confierais,
de même que mon roman, quand il sera ^{terminé}

- Si vous pensez que cela soit pratique, voulez-
vous en dire un mot et m'adresser leur ré-
ponse, et même temps me les noms des quelques
journalistes auxquels je puis faire "le service
de presse" et si obliger beaucoup - j'attends
une réponse très prochainement, car je vous en
débrouillerais et expédierais tous mes remerciements
d'avance - Je suis sûr que le miel "lunaire" est de
plus en plus excellent - Mes hommages à Madame! Cordialement

Montréal, 20 nov. 1902

Mon cher De Mevers,

Je verrai Déon ce soir et vous donnerai demain sa réponse. Quant au service de la presse montréalaise, vous pourriez peut-être le faire ainsi: à la Patrie, Garneau, et même aussi Mlle Gleason, qui semble jouir d'une grande indépendance d'allures dans son coin (deux articles au lieu d'un, cela ne saurait vous faire de mal); à la Presse..... diable, les hommes intelligents sont bien rares à ce journal---s'il ne vous répugne pas de flatter un peu la vanité de ~~ce~~ ce sale cochon qu'est le sergent, vous pourriez en avoir une notice où il vous appellerait Monsieur gros comme le bras et qui prendrait dans le monde rangé; au Journal, Beauchamps, à qui vous rappelleriez sa polémique à Benjamin Suite. Je me charge des Débats; c'est encore, après le journal le plus lu par les gens intelligents. Héroux, un ~~brave~~ garçon, très patriote et bon écrivain, est attaché à la rédaction du Journal, en qualité de traducteur. Il collabore, activement je crois, au appel, feuille dominicale fondée à Montréal il y a quelques semaines; il vous ferait certainement une bonne ré-

ciens. Vous avez peut-être lu dans le Pionnier sa lettre ouverte
au duc d'York. Sinon, parlez-lui en quand même, quitte à la lire
plus tard.

J'y pense, il y a Farte, qui fait depuis quelque temps tou-
te le Patrie moins les nouvelles, et qui serait très flatté
d'un mot de vous. Substituez-le ^a _h Carneau, si vous ne tenez pas à
celui-ci.

Je suis très heureux en ménage. Ma petite femme se joint
à moi pour vous souhaiter succès dans toutes vos œuvres, santé,
bonheur, etc.

A VOUS,

(S.) ~~J. G.~~ Asselin

[1902 - 1902]

3. 344

Montréal -

21 Nov. 1902.

Mon cher ami,
J'ai reçu

votre lettre au sujet
 de la position de tra-
 ducteur à Ottawa.

Le me avis en fait,
il y a déjà près d'un
an, c' appuyer sur
Jéocarlino, avocat de
Montréal, candidat à
la première position
qui pourrait s'offrir
au bureau de traduction.

Le regrette ne pourrai,
en conséquence, vous
appuyer cette fois-ci, —
D'autant plus que
mon ami Bourassa
m'a écrit une lettre
très-élogieuse sur votre
compte. —

Bien à vous,

Duroch



Montréal, 22 nov. 1902.

M. DOMINIQUE MONET, député,

Saint-Remi de Napierville.

Cher monsieur Monet,

Vous me dites que vous vous êtes engagé à voter pour M. Desaulniers. Dois-je comprendre par là que vous voterez pour lui même s'il ne sort pas le premier de l'examen? Si les chances sont égales pour tous les candidats, je briguerai quand même votre suffrage.

Veuillez me croire

Votre tout dévoué,

Oliver Asselin



Ottawa, 28 Nov. 1902. 19

Mon cher Député,

J'ai reçu votre lettre me demandant d'accorder à M. Asselin, le privilège d'emprunter des livres à la Bibliothèque du Parlement. En premier lieu, nos règlements nous défendent la chose; et en second lieu, lorsque nous avons enfreint ce règlement, nous avons presque toujours eu lieu de nous en repentir. Jamais les ouvrages prêtés ne nous sont renvoyés sans que nous les réclamions cinq ou six fois, et encore il arrive qu'on ne tienne nul compte de nos demandes. Vous comprenez vous-même que si nous prêtions des ouvrages de la Bibliothèque au dehors, les députés seraient les premiers à se plaindre de l'abus de ce privilège car ils se trouveraient à demander eux-mêmes les ouvrages qui seraient entre les mains de personnes qui n'ont aucun titre à les avoir.

Cependant, à votre demande et pour des travaux spéciaux que M. Asselin a entrepris, je ferai une exception en sa faveur. Il est bien entendu que ce n'est pas une permission générale et qu'à la session elle n'existera plus.

Agréez mon cher Député, mes salutations amicales.

A. D. De Celles

*Ms. Indlg. mes notes
concernant
retourner le*

[1902-201]

3-347

M. Perin -

26 nov. 1902

Mon cher monsieur,

S'il y a une
classification faite
par les examinateurs,
et que vous arriviez
premier, vous serez
nommé: il n'y aura
pas même de vote
au comité. —

S'il n'y a pas de
classification, et si
les examinateurs vous
disent simplement
Tel

et tel candidats
sont compétents,
Je devrai voter pour
Mr. Disaulniers.

Bien à vous,

Monet.



[1902-202]

3-348

André Griffon
Commissaire de Justice, Québec, 1902

Monsieur Olivier Bégin
1592, Rue Notre-Dame
Montréal.

Cher Monsieur Bégin

J'ai reçu avec vivacité
quatre beaux volumes venant de votre
main généreuse. Merci mille fois. Je
me réjouis de ce que chaque jour vous
constatez avec Madame Bégin et Bonne
et encore Bonne. Que le ciel exauce
mon souhait: voyez heureux mes deux
devant votre vil comane prélude de la
vie bienheureuse.

Mes jours étant très occupés, je
n'ai pu vous répondre aussitôt la poli-
sente opportunité.

Je me propose de lire les beaux ca:
:deux 1- Les Luthériens; 2- M^r G. de Bernières.
La notice de M^r P. Allié etc est lue avec intérêt.
Avant au quatrième volume, je vous
dir: en toute franchise que j'y mets
mes réserves. Vous comme moi, nous
disons: "Je crois à la Sainte Eglise catho:
"lique et à tout ce qu'elle enseigne, parce
"que c'est sous, à mon bien, qui l'a
"dit et que vous êtes la vérité." etc etc
Or ce quatrième volume, produit de
travail en grande partie des protestants
doit contenir des erreurs au sujet
de la foi, de l'enseignement divin, et
de l'édification des catholiques. Même
M^r Dunderand en émet plusieurs.
Ce travail porte à l'indifférence
religieuse et à la perte de la foi. Et
pour un adulte la foi perdue est de né:
cessité absolue pour le salut de son
âme. Qui doute ou chancelle mar:
:che dans le chemin de la perdition.
Cher Monsieur l'évêque, amicalement

les vérités catholiques en théorie et
en pratique, voilà le vrai probl:
:me, même chez le coup qui se
"disent" contracté de l'Église.

Le mon tour, je vous offre
cadeau un opus de M^r de Sajou
Est opus que j'ai discerné le 1. de
que courent les dans dans votre siècle.
Si je l'avais à la main j'y aurais joint
"la Révolution", même l'édit: par la
de la ligne. Ce chef d'œuvre nous fait
voir chez les hommes le marche téné:
:reux de l'esprit des ténèbres et des
erreurs.

Cher Monsieur, en remerci:
:ment à M^r de Sajou et à vous-même
mes meilleurs souhaits.

Je demeure en M. S.

Votre tout dévoué et sincère

M. Smith

Ville-Mairie 28 Nov. 1902

M. Olivier Asselin. Lc.

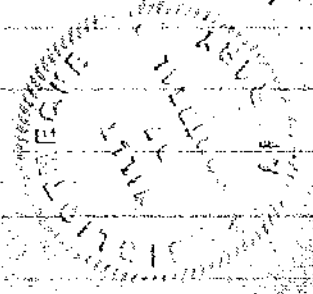
Mon cher Monsieur et ami.

L'ami Lucy vient de me passer l'article du "Journal des Débats" du 23 Nov., accompagné d'une lettre de félicitations, mais sans menace de poursuites.

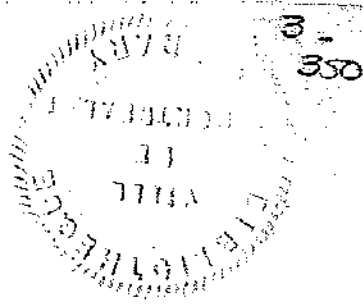
Ma lettre à M. Thivierge n'a pas eu l'effet désiré. Voici ce qu'il me dit entre autres choses: "D'après les ^{lettres} plaintes reçues jusqu'à présent, il n'y a pas de plaintes formulées précisément contre personne, si ce n'est contre l'agent des terres de votre localité. Dans ce cas, c'est au département à agir. J'ai soumis ces plaintes au département, et on m'a répondu que cet agent remplissait fidèlement tous ses devoirs."

Demandez donc à l'Hon. M. le Ministre ce qu'il pense de la manière de voir de son commissaire d'enquête, et ce que nous pouvons espérer de cette enquête.

Votre tout dévoué serviteur
J. Mallegardins C. M. P.



[1902-218]



Montréal Centre, 1^{er} décembre 1902

A Madame Olivier Asselin
6 rue Prince-Arthur
Montréal

Chère petite sœur;
C'est bien
-aimable de votre part de
m'avoir écrit la première.
Ce n'est pas que je n'en ai
pas eu envie déjà mais,
une certaine gêne m'en
empêchait et voilà que

vous me donnez un bel ex-
-emple. J'aimerais vous irri-
-te au point de causer avec moi
aussi souvent, que le cœur
vous en dira. Et ce sera
une belle action que vous
ferez là car, chère petite
sœur, il y a longtemps
que je suis incapable de
sortir par le mauvais état
des chemins et voilà que la
rivière est gelée, de sorte
que nous sommes prisonniers
jusqu'à ce que la glace
soit assez forte pour nous
porter. Les hommes pour-
-ont toujours passer en
-faisant un chemin de

six milles à travers le bois.
Heureusement, que ça ne va pas
durer longtemps et que dans
quelques temps je pourrai
sortir à nouveau. Ils ont com-
-mencé à refaire les plan-
-chers, cloisons etc vous pour-
-rez croire si c'est mal per-
-su et j'en profite pour
-me faire des tapis tissés.
Vous voyez que nos deux vies
sont tout à fait différentes
Que voulez-vous, c'est la vie.
Vous êtes chanceuse d'être
proche des bobes. Négatif
pas trop mon petit frère.
Embrassez Margot pour
moi. Je suis contente de la

Savoir au couvent. Elle va peut-
être se corriger de plusieurs pe-
tits caprices elle est si câlin!
Dites à l'amie "Madeline" qu'
elle est une grosse p.à.à.
sœur. Saluez la famille
pour moi. J'ai reçu un por-
trait de Paul. Avez-vous eu
un des miens? Mille care-
ses au petit frère de ma
part et un bon baiser
pour vous.

Amities de nous deux

A vous de coeur!

Mary Lemosi

Revenez souvent!...

Montréal, 3 déc. 1902.

M. A. D. TROCHES,

à la Bibliothèque du Parlement,

OTTAWA/

Cher monsieur,

Vous êtes assez aimable pour me donner, à la demande de
de M. Lervieux, accès à votre bibliothèque. Je vous en remercie
et ne crains pas de vous assurer que vous n'aurez pas à vous plain-
dre de moi.

Avez-vous les Actes ou Transactions de la Société His-
torique et Littéraire de Québec. Le volume de 1861 contient, en-
tre autres choses, une étude d'un M. Langton sur la question fo-
restière; j'aimerais bien à la voir. Vous serait-il possible de me
le faire tenir?

J'aurais aussi besoin de la Vie de Gladstone par Le
Pressensé, ou de la Vie de Disraeli (série des Hommes d'Etat).

En vous remerciant à l'avance de vos bons offices,

Je me soucris votre tout dévoué,

S. (Olivier) Foché
Archives de la Ville de Montréal



Rimouski, 8 Dec. 1902.

Cher frère

Je te renvoie le document de la loc. Hammond, signé par moi & contre-signé par un témoin tel que tu me le demandais. En finances, tu es toujours libre d'agir comme bon te semble sans me demander conseil, et pour cause au reste, puisque tu es l'unique facteur en cette question. Quant à Auguste, ne te mets pas à la gêne pour lui; je lui ai donné quelques monnaies au jour de l'an & je lui fournis au jour de jour le peu dont il a besoin. S'il

arrivé qu'il lui en faille plus tard je
l'écrirai - Chez Oscar pour en as-
surer bonne santé & te souhaite une
heureuse année - Augmenté fait de même.

J'en fais autant & je
demeure -

Love frère

J. H. Aschling

P.S. Remercie Mary de sa lettre & dis-lui
que je remplirai son intention de
presse - Remercie aussi Lauride
de sa carte & donne lui en retour
cette petite image -

Pauline

Montréal, 11 déc. 1902.

M. SIMARD,

avocat à Québec.

Cher monsieur Simard,

Veillez donc ne rien faire au sujet d'Alarie au sujet
avant mon prochain voyage à Québec, qui aura probablement lieu
au commencement de la semaine prochaine. Je crains les shavers
et leurs alliés, mais je crains encore plus vos juges québécois.

Bien à vous,

(S.) aa.



Ottawa, II Déc. 1902. 19

Mon cher M. Asselin,

Je vous envoie par la poste, Brewster, -D'Israeli.
Nous n'avons celui de Présensé que dans la Revue des Deux-
Mondes. Quand à Langton, c'est un ouvrage qui fait partie d'une de
ces collections que nos règlements ne nous permettent pas de lais-
ser sortir de la Bibliothèque.

Agréer tous mes compliments.

M. D. de C. C.

M. OLIER HÉROUX,

Rédacteur au Journal,

Montréal.

Mon cher Héroux,

Je crois avoir oublié, l'autre jour, chez Pelland, les journaux que vous m'aviez passés. En tout cas, je ne les ai pas trouvés quand j'ai voulu les consulter. Pourriez-vous les rechercher et me les remettre à mon retour à Montréal, vendredi? Je vous remercie d'avance de ce service et vous prie de me croire

Votre sincère ami,

Oliver Beaulieu

P.S.--Voici tout ce que Leroy-Beaulieu dit du système judiciaire australien:

"L'Etat fédéral possède naturellement aussi des attributions judiciaires: des tribunaux seront organisés qui connaîtront des crimes et délits commis contre les lois fédérales. Au sommet de la hiérarchie se trouvera la Haute-Cour d'Australie, à laquelle il pourra en être appelé non seulement des décisions des autres tribunaux fédéraux, mais encore des jugements des cours suprêmes des divers Etats. Les arrêts de la Haute Cour seront sans appel en tout ce qui concerne l'interprétation de la constitution fédérale et de la constitution des Etats, à moins qu'ils ne touchent en même temps aux intérêts d'autres parties des ~~ses~~ possessions du roi d'Angleterre; pour les autres cas, il sera loisible d'en appeler au Conseil privé séant à Londres, pouvoir judiciaire suprême de l'Empire britannique et symbole de son unité."

est Pas une ligne de plus. Sur tous les autres points, le livre est copieusement documenté.

[1902-209]

3. 3. 3

Mont Québec, 16 déc. 1902.

Montréal, 25 déc. 1902.

M. Roy & Simard, avocats,

Québec.

Chers messieurs,

Vous trouvez maintenant tout naturel le jugement Andrews.
Tous les avocats à qui j'en ai parlé le trouvent au contraire
inoui. Je ne citerai pas Marie en cour criminelle, du moins
pour le présent. Je ne tiens pas outre mesure entre les mains
d'un juge Cheveau ou d'un juge Caron après avoir passé par les
mains d'un Andrews. Vous voudrez bien me dire, au bas mot, à
combien se montent les pots cassés, et je tâcherai de régler.

Bien à vous,

(S) A.

[1902 - 211]

Montréal 159^e Rue V.D.

24 Dec. 1902.

M. L. Dufault.

Sub. ministre de la Colonie
Québec

Monsieur le Ministre Dufault.

J'ai été ce matin
à l'examen des matières au Forum
du Lion. J'ai reçu parfaitement
le 1^{er} exempl. de l'ouvrage lundi
prochain - à mon usage, et
crains mes vœux, m'a été les
premières éditions avant de
finir les autres - et cela sur
un "bon à tirer" de Desnoyettes.

Conseigneur, il reste dans
cette partie un nombre fort
respectable de fautes, que
je vous signalerai. C'est
surtout le caractère des épreuves
qui est défectueux. En consultant
la ~~correspondance~~ correspondance
relative à ce... tome,
ont vu qu'à plusieurs reprises
j'ai demandé une morale
de tout l'ouvrage j'ai aussi
fait cette demande de vive
voix - Bien à vous,
J. L. L.

[1902-212]

ROBERT SIMARD,
AVOCATS
721 rue St. Pierre, QUÉBEC.

3. 357
Téléphone 929.
Encre No 1 M.P.E.
C. JOSEPH SIMARD, L.L.L.

Québec, 24 Décembre 1902

Monsieur Olivar Asselin

Sécrétaire particulier

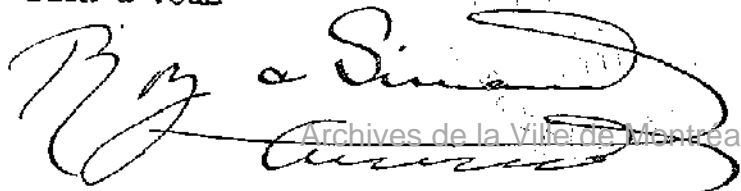
Montréal.

Cher monsieur,

Nous recevons votre lettre du 25 courant, et nous nous empressons de vous répondre. Les frais de M^r Morin, tels que taxés par la cour de circuit de Québec, se montent à la somme de \$8.95. Quant aux nôtres, nous en reparlerons quand les hivers seront devenus moins rigoureux et que les marchands de charbon auront cessé de nous voler.

Maintenant ~~jeux~~ nous devons vous dire aussi, que nous n'avons pas changé d'opinion sur votre cas et sur le jugement rendu par le juge Andrews. Comme vous devez vous en rappeler, toute la question reposait sur une question de bonne foi; car, au point de vue strict du droit, vous avez toujours eu tort et vous l'aurez encore longtemps, à moins que nos législateurs ne changent l'acte des lettres de change et des billets, ce qui paraît assez peu probable pour le moment. Il est parfaitement certain que bien des juges auraient jugé la question au simple point de vue de l'équité, tout en y étant pas astreint. Mais le juge Andrews, lui, s'en est tenu à l'interprétation stricte de la loi. D'ailleurs, dites donc, s'il vous plaît, aux avocats qui trouvent la chose inouïe, de bien vouloir repasser quelque peu le Statut fédéral 53 Vict Chap 55 et surtout cette partie particulière qui traite des droits et devoirs du détenteur régulier, et probablement que cette lecture modifiera quelque peu leur opinion. Cette question, étant données vos circonstances, a déjà été jugée dans les deux sens, soit en se basant sur l'interprétation à la lettre de l'article ou en donnant quelque part à la bonne foi. C'est ce que nous avons toujours dit, et il nous sera impossible de dire plus, tant que la loi restera ce qu'elle est actuellement. Pour le moment nous nous inclinons devant le jugement du juge Andrews, tout en restant convaincus que demain peut-être nous réussirons à faire juger le contraire par un autre juge. Il en est de même de toutes les questions de pure interprétation, et de bonne foi. Dura lex, sed lex.

Bien à vous


Archives de la Ville de Montréal

Laconna, le 26 Dec. 1902

Mr. O. Asselin
 Dir. des Travaux publics
 Montréal.



Mon cher Olivier -

Je suis ac-
 tuellement malade, mais je vais m'en
 occuper de faire droit à ta demande -
 Je t'envoierai en conséquence la
 moitié de mes honoraires pour
 trois mois. Ne t'impatiente pas si
 ça retarde un peu, car ayant dé-
 posé mes petites économies à la banque
 à Rimouski, je vais être obligé, d'attendre
 pour avoir un livret de chèques

ensuite pour faire accepter le chèque
que je t'envoierai.

Quant à ce qui regarde Au-
réliam, j'en savais quelque chose.
M. Asselin m'ayant raconté
par téléphone, lorsqu'il était de pas-
sage à Fraserville, à peu près
tout ce que tu me dis dans ta
lettre.

Comme il est probable que
je ne t'écrirai pas de nouveau
au jour de l'an, permets que
je te passe mes souhaits.
Merci pour le dernier vol. que
tu m'as envoyé.

Ton frère Raoul

Québec 30 décembre de l'an-
née qui va en va — (1902)

Mon cher ami

Je vous adresse comme souhaits
pour l'année qui vient, la béné-
diction que le patriarche paac lois-
sait tomber sur la tête des "patriarche
à l'échelle" Jacob : le sel et la graisse
de la terre, l'ouïure des monts et des fo-
rets, du lait et du miel ^{(C'est la forme de} lune prolongée) en abondance" et, je ne permets de
vous imposer encore une petite
corvée - Un curé m'a demandé un
exemplaire de ma traduction N. D.
me disant qu'elle lui avait été re-
commandée par le "Journal"; j'ai
appris par les récits des voyageurs,
que "La Patrie" avait également consacré
un petit article à la machine; enfin,
le bibliothécaire de La Presse m'a écrit
il y a une quinzaine, que la règle

de "la maison" était qu'on leur adressât
deux exemplaires d'un ouvrage auquel
on voulait faire faire de la publicité.
J'avais déjà expédié un exemplaire à M.
Dancereau, je me suis fondé d'un so-
cours; on me disait ^{de plus} que l'étude sur
mon ouvrage était déjà préparé.

Or, je n'ai rien vu de tout cela.
Je n'augure pas que les acheteurs
soient beaucoup, mais ^{si} les organes
de Publicopalis rendent un bon
témoignage à cet excellent feu M. Arund

qui n'a pas menagé ses compatriotes,
ce sera un encouragement à con-
tinuer la campagne contre l'anglo-
manie et en faveur de la culture de
notre fierté de race.

Doncques - Je voudrais que vous
fussiez assez aimable de vous
renseigner et de m'indiquer quels
sont les numéros des journaux
Montréalais qui contiennent ces docu-
ments.

Mes souhaits sincères et mes

sympathiques hommages à Madame
Asselin! (Elle n'apprécierait probable-
ment pas la bénédiction d'un "père" comme
moi) - Je vous la serre bien car -
d'ailleurs

Tout à vous
E. de Mevère